

République Islamique de Mauritanie

Honneur - Fraternité - Justice

Premier Ministère

Ministère Secrétariat

Général du Gouvernement

Parc National du Banc d'Arguin



الجمهورية الإسلامية الموريتانية

شرف - إخاء - عدل

الوزارة الأولى

الوزارة العامة للحكومة

الحظيرة الوطنية لحوض أرغوين

N° 00 / PM/MSGG/PNBA

Nouakchott, le 11/11/15 انواكشوط في

A

Monsieur le Président de la CNCMP

**Objet :** Publication d'un avis rendant un appel d'offres infructueux.

J'ai l'honneur de vous transmettre, pour Publication sur le site de la CNCMP, l'avis rendant un appel d'offres relatif Travaux de pré-qualification N°02/CPMP/PNBA/2015 infructueux.

Maitre Aly Ould Mohamed Salem

1237  
19/11/15



N° 000047 / CPMP/PNBA/MSGG/IPM

Nouakchott, le 19 NOV 2015 اكشوط في

AVIS

RENDANT UN APPEL D'OFFRES INFRUCTUEUX

Nom de l'Autorité contractante : PARC NATIONAL DU BANC D'ARGUIN

Adresse: TEL (+222) 45 25 85 42 ; (+222) 45 25 85 41 ; Fax : (+222) 45 25 85 42

Numéro du marché : 01/CPMP/PNBA/2015

Dénomination du marché : l'Appel d'Offres de pré-qualification N°02/CPMP/PNBA/2015 relatif aux travaux de construction d'infrastructures de Surveillance dans 8 sites du PNBA

Date d'ouverture des offres : 27 Août 2015

Nombre d'offres reçues : Trois (3)

- Nombre total de plis reçus : 03
- Nombre de plis retirés conformément à la procédure prévue dans le dossier de pré-qualification : 0
- Nombre de plis substitués : 0
- Nombre d'offres modifiées : 0

APRES AVOIR :

- Pris connaissance du rapport d'évaluation des offres établi par la sous-commission d'évaluation des offres;
- Pris acte que les trois offres remises par les entreprises lors de la séance d'ouverture des plis, ont été minutieusement analysées ;
- Reçu la non objection de la CNCMP en date du 16/09/2015 ;
- Reçu la non objection du bailleur de fonds en date du 13/11/2015 ;
- Pris connaissance des dispositions de l'article 30 du décret n°2011-180 du 07/07/2011/PM portant application de certaines dispositions de la loi n° 2010-044 du 22 juillet 2010 portant Code des Marchés Publics ;

La commission de passation des marchés Publics du PNBA déclare l'appel d'offres de pré-qualification n°02/CPMP/PNBA/2015 relatif aux travaux de construction d'infrastructures de Surveillance dans 8 sites du PNBA infructueux au motif que la concurrence n'a pas joué pleinement.

LE PRESIDENT

Mohamed Abdoullah Maaloum Sidi Brahim

